

Responsabilité sociale de l'entreprise

sous la direction de
Alain-Charles Martinet

ALAIN-CHARLES MARTINET*Université Jean-Moulin III*

Responsabilité sociale de l'entreprise

Pour certains, la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) constitue la dernière innovation de la panoplie managériale née de l'éclatement des bulles spéculatives et des scandales financiers qui ont marqué le passage du XX^e au XXI^e siècle. Compréhensible dans le journalisme d'affaires centré sur le quotidien et l'éphémère ou le monde du conseil qui se doit de proposer de nouveaux produits, cette attitude s'avère moins excusable et plus dommageable lorsqu'elle émane de la recherche en gestion, parfois cavalière à l'égard de l'historicité de ses objets.

Certes l'explosion des discours et des publications sur la RSE depuis quelques années

semble donner raison à cette attitude. Considérons que cette profusion révèle surtout les processus d'imitation et d'émulation qui marquent le monde de la recherche comme tant d'autres.

Pourtant, la question de la RSE est tout sauf récente. Ce vocable apparaît plutôt comme le marqueur d'une question centrale que véhicule nécessairement l'entreprise, comme le montre toute histoire longue de cette dernière. Question qui ne peut être définitivement résolue et qui ne peut que recevoir des traitements divers et provisoires tant elle touche le cœur des régimes capitalistes : les relations entre l'entreprise et la société. Le marché solde les contrats et

les paiements qu'il répute privés. Mais l'entreprise est aussi une machine à produire des externalités comme le disait François Perroux. Externalités positives bien sûr mais aussi négatives : pollutions, licenciements, assèchement de sites, abrutissement des cerveaux...

En proposant ce dossier sur la RSE, la *Revue française de gestion* n'est ni la première, ni la dernière. Elle le fait en tentant une certaine originalité et une diversité quant à la facture des textes retenus : photographie « grand angle » des attitudes des managers européens mais aussi mise en perspective historique de la littérature ; analyse critique de la théorie dominante mais aussi propositions constructives ; mise en évidence de pratiques limitées mais interrogation sur les conséquences des stratégies les plus avancées.

Tout d'abord, Emmanuelle Reynaud et une équipe internationale de 18 collaborateurs livrent les résultats d'une vaste enquête conduite auprès de 3 836 dirigeants répartis dans 16 pays de l'Union européenne ou aspirant à la rejoindre. Cette enquête cherche à cerner les différences éventuelles de valeurs qui animent les managers selon qu'ils se rattachent à la « vieille Europe » ou non. Le niveau de développement économique et une longue expérience du projet communautaire sont corrélés à une attitude d'altruisme et à un intérêt pour la RSE plus marqués. Cette enquête brosse à grands traits la toile de fond devant laquelle se joue pour partie l'évolution de la RSE dans les entreprises européennes.

Mais cette question n'est pas séparable de l'histoire des régimes économiques et de l'évolution des idées. Comme toujours s'agissant des problématiques complexes,

une mise en perspective s'impose. En adoptant l'approche généalogique pratiquée en son temps par Foucault, Aurélien Acquier et Franck Aggeri proposent un cheminement documenté, depuis l'émergence du débat aux États-Unis au début du XIX^e siècle puis sa prise en charge par les chercheurs au milieu du XX^e siècle jusqu'à sa résurgence et ses transformations depuis 1995. Ils montrent bien les mouvements de balancier et les requalifications périodiques du champ de recherche, selon que l'on adopte le point de vue de l'entreprise ou celui de la société, ou plus difficilement que l'on tente d'articuler les deux. Ils suggèrent aussi le caractère statique de beaucoup d'analyses qui privilégient les parties prenantes.

C'est précisément aux insuffisances de la théorie des parties prenantes que Jean-Claude Dupuis attribue les angles morts dans l'analyse de la RSE. Selon l'auteur, les évolutions organisationnelles – entreprise fondée sur la connaissance, dilution des frontières des firmes... – sont peu prises en compte dans cette théorie. Par ailleurs, les échanges contractuels lui semblent focaliser de façon excessive l'attention. Les pratiques de RSE passent en effet aussi par la construction de nouveaux lieux de régulation : filière, territoire... L'exemple des restructurations vient illustrer les interprétations qui offrent prise au débat.

Faouzi Bensebaa et Amina Béji-Bécheur s'en prennent aussi à la vision de l'entreprise comme entité séparée de la société et à sa traduction méthodologique qu'adopte selon eux nombre de travaux sur la RSE. Cette hypothèse est pour eux responsable du caractère mitigé des réponses apportées

aux problématiques sociales et sociétales. En lieu et place, ils proposent de considérer la RSE comme un parcours initiatique que l'organisation construit à travers ses interactions et ses expériences avec les parties prenantes. Cette hypothèse alternative les conduit à adopter le pragmatisme et la méthode des récits de vie pour mettre en lumière ces cheminements. Ils le font par le truchement de quatre études de cas qui montrent la richesse, la complexité et le caractère innovant de certaines pratiques. Dans le dernier article de ce dossier, Alain Charles Martinet et Marielle A. Payaud proposent une taxonomie des stratégies de RSE établie à partir de docu-

ments d'entreprises et d'observatoires. Ils retiennent quatre catégories qui montrent la multiplicité des expériences et des partenaires impliqués. La catégorie la plus ambitieuse quant à la nature des projets concernés est particulièrement intéressante puisqu'elle jouxte « l'entreprise sociale » dont la théorisation émerge depuis quelques années. Ce qui ne revient pas à dire, bien sûr, que la RSE mène à cette dernière, mais ce qui confirme que l'analyse fine et concrète des trajectoires et des partenariats s'avère indispensable pour évaluer l'évolution des pratiques qui occultent trop souvent les affrontements dogmatiques et, parfois, les débats théoriques.

